

15.09.  
2023

## Précisions concernant la récente pétition lancée par Mme Roulland

La Municipalité de Concarneau tient à apporter des précisions concernant la récente pétition lancée par Mme Roulland, couturière en Ville Close, et l'article paru ce jour dans la presse.

La Municipalité de Concarneau a accordé une grande importance à la situation de Mme Roulland et à son activité commerciale exercée au domicile de son père malade, âgé de 82 ans. De nombreux échanges ont eu lieu entre Mme Roulland, le service commerce-tourisme de la Mairie, et Mme Annick Martin, première adjointe, qui s'est rendue sur place, en Ville Close, pour la rencontrer.

Il est important de noter que Mme Roulland a transféré le siège de son entreprise dans le garage de son père, qui n'est pas un local commercial. Par conséquent, conformément à la réglementation nationale en vigueur, aucune autorisation de déballage sur le domaine public ne pouvait lui être accordée.

Cependant, cette même réglementation lui a permis de réaliser de la vente au déballage sur la propriété privée de son père, mais dans la limite de 60 jours par an, comme le stipule les textes nationaux en vigueur. Nous avons également informé Mme Roulland, dès le mois de juin, de la possibilité de demander un changement de destination du garage en local professionnel/commercial, ce qui lui aurait permis d'exercer son activité de manière plus pérenne. Il est important de noter que ce changement de destination ne peut être fait de manière temporaire. Toutefois, Mme Roulland pourrait ensuite effectuer la démarche inverse pour redonner un caractère privé à ce local à sa demande.

Malheureusement, Mme Roulland a choisi de ne pas entreprendre cette démarche. La Municipalité comprend les défis auxquels Mme Roulland est confrontée pour assurer le bien-être de son père malade et le maintenir à domicile. Cependant, la Ville se doit de respecter les règles et réglementations.

Nous espérons tous sincèrement que la réouverture, ce jour, de la circulation automobile en Ville Close permettra aux professionnels de santé d'intervenir plus facilement, offrant ainsi une solution à Mme Roulland et à son père.

La Mairie de Concarneau reste ouverte au dialogue avec Mme Roulland et est prête à l'aider dans les démarches si elle souhaite répondre favorablement à la proposition qui lui a été faite.

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



CONTACT PRESSE :  
Direction de la communication  
Bénédicte RAY-LE CORRE  
02 98 50 39 04  
benedicte.raylecorre@concarneau.fr

VILLE DE CONCARNEAU  
Place de l'Hôtel de Ville - BP 238  
29182 CONCARNEAU

+ D'INFOS : [www.concarneau.fr](http://www.concarneau.fr)